

La Petite Gazette

du pays d'Issigeac

n° 310, mars 2015



Sommaire

Mairies	2	Issigeac, Bibliothèque, Méneestrels	8
Édito	3	Monsaguel, Plaisance, Roseau issigeacois, St Léon	9
Répertoire, santé, pharmacies	4	St Aubin de Lanquais.....	10
La Poste, État civil, brèves	5	St Cernin, Ste Radegonde, Cinéma	11
Aînés ruraux, Amicale laïque, Bouniagues..	6	Agenda, office de tourisme.....	12
Bouniagues, Conne de Labarde, Déchèterie, Gifaam.....	7	Issigeac, Conseil municipal	XIII-XVI

Mairies

Mairie	Téléphone	Courriel
Bardou	05 53 61 26 61	mairie.bardou@wanadoo.fr
Boisse	05 53 58 73 08	commune.de.boisse@orange.fr
Bouniagues	05 53 58 32 45	mairie-bouniagues@wanadoo.fr
Colombier	05 53 58 32 42	mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde	05 53 58 32 37	mairiecampa@wanadoo.fr
Faurilles	05 53 58 79 00	mairie.faurilles@wanadoo.fr
Faux	05 53 24 32 40	faux24.mairie@wanadoo.fr
Issigeac (www.issigeac.info)	05 53 58 70 32	contact@issigeac.info
Monmadalès	05 53 58 74 54	mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès	05 53 58 71 78	mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel	05 53 58 76 84	monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut	05 53 58 76 82	mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance (www.plaisance24.com)	05 53 58 79 55	plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais	05 53 24 33 70	mairie.saintaubindelanguais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde	05 53 24 36 80	mairiesaintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac	05 53 58 76 27	mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux	05 53 58 27 48	mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquepine	05 53 24 04 89	mairie.steradegonde@wanadoo.fr
Communauté de communes Porte Sud Périgord	05 53 57 24 54	cc.portesudperigord@orange.fr
SMVS (2 cantons)	05 53 58 15 84	smvs.2cantons@wanadoo.fr
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	05 53 58 70 90	sias.issigeac@wanadoo.fr

Horaires des mairies

Mairie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bardou				9h-12h		
Boisse	14h-17h			14h-17h		
Bouniagues		8h30-13h		8h30-13h		8h30-12h30
Colombier		17h30-19h				9h-12h
Conne de Labarde	16h-19h			13h30-16h		
Faurilles	9h-12h					
Faux	14h-18h30		14h-18h30		14h-18h30	
Issigeac	13h30-17h30	13h30-17h30	11h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	
Monmadalès			8h-12h		14h-18h	
Monmarvès			13h30-16h30		14h-17h	
Monsaguel			8h30-10h30		9h-13h	
Montaut				13h-18h		
Plaisance		9h-12h, 14h-18h			9h-12h	
St Aubin de Lanquais	9h-13h			13h30-17h30		
St Cernin de Labarde				9h-12h30	9h-12h30 16h30-18h30	
St Léon d'Issigeac		9h-12h		9h-12h		
St Perdoux		10h-12h			10h-12h	
Ste Radegonde R.		13h-17h			8h30-12h30	
CCPSP (Issigeac)	9h15-12h15 13h30-17h30		9h-12h		9h15-12h15 13h30-17h30	
SMVS (2 cantons)	8h30-16h		13h-17h	8h30-13h		
CIAS			9h-12h et 14h-18h			

Le mot du maire d'Issigeac

Chers Concitoyens,

Je tiens à rappeler que les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Vous élirez une femme et un homme qui représenteront et défendront les intérêts de notre nouveau territoire Sud Bergeracois au sein du Conseil Départemental de la Dordogne. En France, la Démocratie est représentative, il ne faut pas l'oublier. Si l'on dédaigne d'aller voter, d'autres iront et choisiront vos représentants à votre place. Nous entrons en campagne électorale, des réunions publiques auront lieu et je vous invite à y participer.

Attention, vous voterez pour une liste de quatre personnes (deux titulaires et deux remplaçants) sans possibilité de panacher ou de rayer, sinon votre bulletin sera nul.

Travaux

À Issigeac, nous sommes toujours dans les travaux du tour de ville. Actuellement l'intersection au départ de la route d'Eymet est bloquée. Des déviations ont été mises en place. La collecte des ordures ménagères dans le centre bourg est assurée par les employés communaux. Des plans de déviation ont été distribués aux habitants. La mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement ou pour résoudre tout problème engendré par cette situation.

Les travaux d'extension de l'assainissement collectif sont en cours sur le secteur de La croix de l'Orme. Il faut s'attendre à des installations de chantier devant la poste et sur le secteur du bout du monde ce mois-ci. En même temps le réseau d'eau potable sera changé et renforcé dans cette zone.

Je demande votre compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Théâtre

Je tiens à féliciter les acteurs de notre troupe de théâtre qui ont donné huit représentations à guichet fermé de la pièce « Chat et souris ». Merci aux bénévoles qui en ont assuré l'organisation et au public, toujours chaleureux. Ce sont plus de mille

spectateurs qui sont venus au théâtre à Issigeac.

Retenez la date du samedi 2 mai, la troupe donnera une représentation dans la nouvelle salle culturelle d'Eymet.

Sport

Félicitations également aux joueurs de notre équipe de rugby qui viennent de gagner le derby contre la belle équipe de Castillonnès. Là aussi, le public était nombreux pour les encourager. Gardons cette mobilisation pour supporter l'équipe qui devra encore gagner quelques matches difficiles pour rester en haut du classement.

Au mois prochain.

Jean-Claude Castagner



www.issigeac.info

Retrouvez la gazette au format PDF sur les sites
www.issigeac.info
www.plaisance24.com.

Vous pouvez recevoir un courriel vous prévenant de la disponibilité de la gazette sur simple demande auprès de la mairie d'Issigeac : contact@issigeac.info.

La Petite Gazette

Dépôt des articles

Les articles paraissant dans la Petite Gazette doivent être regroupés dans chaque commune (par la mairie ou le correspondant local désigné) et transmis à la mairie d'Issigeac par courriel à l'adresse gazette@issigeac.info au plus tard le mercredi **18 mars** pour parution en avril.

Numéros utiles

Assistante sociale :

Mme Imbert Catherine, le jeudi matin sur RDV de
9h à 12h. Secrétariat : 05 53 02 06 10

Cars bleus, Eymet : 05 53 23 81 92

Centre médico-social de Bergerac : 05 53 57 19 63

Commission Cantonale Agricole : 05 53 24 71 20

Écoles

Issigeac : 05 53 58 70 71,

cantine d'Issigeac : 05 53 73 30 07

Faux : 05 53 24 32 17

Amis de l'école de Bouniagues : 06 09 39 21 70

CCPSP École et garderie : 05 53 24 98 46

Gendarmerie d'Issigeac : 05 53 73 52 80

La poste, distribution : 05 53 22 70 29

Lou Fiestou, Comité des fêtes de Bouniagues,
tél. 05 53 57 48 99

Maison de retraite Yvan Roque : 05 53 74 64 00

MSA : 08 11 65 65 66

Office du tourisme : 05 53 58 79 62

Pompiers : 18

Presbytère d'Eymet : 05 53 23 82 10

SAUR (Bouniagues) : 05 81 31 85 03

Services à domicile, aide aux personnes âgées ou
handicapées et petite enfance : **CIAS**, 21 rue
Sauveterre, Issigeac : 05 53 58 70 90 ; ouvert de
9h à 12h et de 14h à 17h, fermé jeudi après-midi.

SIVOS de Bergerac (Syndicat Intercommunal à
Vocation Scolaire), 05 53 58 15 84 (Bouniagues et
Colombier)

SMVS des 2 cantons (Bouniagues) : 05 53 58 32 45
poste 61, smvs.2cantons@wanadoo.fr. Ouvert le
lundi, 8h30-16h.

Vétérinaire :

Dr. Catherine Meerts, Monsaguel, 05 53 24 20 11

St grégoire funéraire (Issigeac) : 05 53 73 26 99,
06 13 81 76 55, stgregoirefuneraire@voila.fr

SPANC (assainissement non collectif), technicien :
Clément Mazaud, 06 80 67 90 61.

Guides annuaires du canton d'Issigeac

Le CDST (contrat de développement social
territorialisé) entre la communauté de communes
et la MSA (mutualité sociale agricole) a abouti à la
réalisation de trois répertoires utiles :

- répertoire des associations,
- répertoire des professionnels de santé,
- répertoire économique.

Ces trois documents sont disponibles en
téléchargement sur le site d'Issigeac :

<http://www.issigeac.info/>
rubrique « Répertoire »

Santé

Centre ambulancier Issigeac : 05 53 58 73 83

Taxis conventionnés transport de malades assis :

– Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05 53 61 76 74,
06 74 84 39 39

– Jo le taxi (Bouniagues) : 06 07 02 09 75

Centre de luxu-puncture, M. Adelaïde,
Bouniagues, 05 53 23 35 72

Centre médico-dentaire Issigeac : 05 53 58 71 33

Dr Fauconnot, Bouniagues, 05 53 58 36 23

Infirmières et infirmiers :

– **Issigeac**, Christelle Potier Brognard, 4 rue des
Petites Boucheries, 06 84 36 12 83

– **Faux**, Christine Martin-Werbeke, Françoise
Charrier, Sandra Gouin, Delphine Polet,
06 88 20 28 57

– **Bouniagues**, M. Adelaïde, 05 53 23 35 72,
06 76 82 89 76

Kinesithérapeutes :

– **Issigeac**, Mme Glorieux Sabine, 05 53 24 12 37

– **Bouniagues**, Mme Borini Marcela, 05 47 77 98 88

Osteopathes :

M. Poirier et Mme Garcin, 05 53 63 90 50

M. Chapuis (Issigeac) 06 72 65 41 21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) 06 62 95 65 26

Pédicure podologue :

Mme Monnier Antigone (Issigeac), consultations
sur RDV uniquement à domicile, 06 61 69 36 06

Psychanalyste :

Mme Roussely-Gasseau 06 62 92 88 96

Psychopraticienne

Patricia Tourres (Boisse) 06 88 55 78 93

Pharmacies de garde

Semaine	Pharmacie
du 28 fev. au 6 mars	Castang - Castillonnès
du 7 au 13 mars	Monderer - Villeréal
du 14 au 20 mars	Humphries - Issigeac
du 21 au 27 mars	Laloux - Issigeac
du 28 fév. au 3 avril	Vandepitte - Cancon

Humphries, rue Cardenal, Issigeac (05 53 58 70 10)

Monderer, Villeréal (05 53 36 00 08)

Castang, Castillonnès (05 53 36 80 11)

Laloux, tour de ville, Issigeac (05 53 58 70 04)

Vandepitte, Cancon (05 53 01 60 32)

Médecin de garde : composer le 15.

Bureaux de Poste



Commune	Horaires	Levée du courrier	Téléphone
Issigeac	Du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-16h Samedi 9h-12h	Semaine, 14h15 Samedi, 11h	05 53 58 70 49 (guichet)
Bouniagues	Du mardi au vendredi, 9h-12h	Semaine, 13h30 Samedi, 11h15	05 53 58 32 00

Agences postales

Commune	Horaires	Levée du courrier	Téléphone
St Cernin de Labarde	lundi 13h30-16h30. Mardi, jeudi, vendredi 9h-12h Samedi 10h-12h		05 53 27 38 13
Faux	Du lundi au vendredi, 14h-17h	13h	05 53 57 72 69
St Aubin de Lanquais	Du lundi au vendredi, 10h-12h30 Samedi, 10h30-12h30	Semaine, 13h Samedi, 11h	05 53 22 84 98

Vous trouverez aussi à St Aubin le dépôt de pains, les journaux Sud-Ouest et Démocrate.
Les agences de St Aubin et St Cernin disposent d'un point lecture avec possibilité d'emprunt de livres.

État civil

Naissance

Nathan DEFFIEUX est né le 12 février 2015 à Bergerac. Félicitations à Benoît DEFFIEUX et Nathalie GACHET, ses heureux parents, domiciliés « Les Cabanes » à St Aubin de Lanquais.

Bouniagues

Nous félicitons les heureux parents pour la naissance de leurs enfants :
PERROT Téa, Babeth née le 22/10/2014,
BALLAN Maïleen, Noélie née le 10/12/2014,
PEYTOUT Lilou née le 17/12/2014.
Ces informations sont arrivées tardivement en mairie et n'ont pas été prises en compte lors de la rédaction du journal « Le petit Bouniaguais ».

Décès

Mme FRAYSSE Nathalie épouse de Laurent CARNEJAC domiciliée à St Léon est décédée le 16/01/2015. Elle était la belle-fille de Mme et M. André CARNEJAC. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Conciliateur de justice

M. Trichet Jean-Marie tient sa permanence chaque 3^{ème} jeudi du mois :
- Issigeac de 10h à 12h à la mairie d'Issigeac,
- Eymet de 14h à 17h au Pôle de services publics de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord, 23 avenue de la Bastide.

Restauration scolaire

Vente de tickets à l'école d'Issigeac

Lundi, 8h30-10h, mercredi, 8h-10h, jeudi, 16h-18h

SPANC

Important!

Tout propriétaire doit contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avant d'entreprendre des travaux de réalisation, de modification ou de remise en état d'une installation d'assainissement non collectif.

- Contrôle d'installations neuves et réhabilitation du dispositif : gratuit.
- Coût du diagnostic dans le cadre d'une vente immobilière : 80 €.
- Coût du diagnostic d'une installation existante : 50€ sur 4 ans, recouvrement assuré par le service de distribution d'eau à raison de 12,50€ par an.

Renseignements complémentaires en mairie.
Contact : MAZAUD Clément, technicien assainissement au 06.80.67.90.61, AMODIAG Communauté de communes Portes Sud Périgord
Lundi, mercredi, jeudi, de 9h à 12h.

Recensement militaire

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser. Il suffit de se rendre à la mairie du domicile avec le livret de famille et une pièce d'identité.

Aînés ruraux

Un grand merci à tous les adhérents pour leur réinscription ou inscription au club.

Inscriptions :

Florence Castanier, 05 53 58 77 76
Marguerite Beleymet, 05 53 58 73 03
Danièle Garrigue 05 53 61 11 54



Belote à la mêlée les mardis à 14h

L'oustal, rue sauveterre, Issigeac

Concours de Belote mercredi 11 mars, 14h

Issigeac, salle des fêtes

Concours de Belote jeudi 26 mars, 13h30

Agora, Boulazac

Concours de belote départemental salle de l'Agora à Boulazac, accueil à partir de 13h30, 8 € par participant. **Inscription avant le 16 mars 2015.**

Amicale laïque

Section Coopérative Scolaire, Issigeac

Loto

Les membres de la coopérative scolaire tiennent à remercier tous les participants lors du loto de l'école. Nous remercions également les parents et tous les bénévoles qui ont aidé au bon déroulement du loto. Tous nos remerciements aux commerçants, aux pompiers, artisans et entreprises d'Issigeac qui ont contribué de façon déterminante à la réussite du loto. Ainsi que les sponsors pour les nombreux lots.

Malgré la qualité des lots, la soirée n'a malheureusement pas connu le même succès que les années précédentes. Néanmoins les membres de la coopérative scolaire ont été heureux de partager cette soirée avec vous et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine ou lors de prochaines manifestations car n'oublions pas que l'intégralité des profits générés lors de ces manifestations va au bénéfice des enfants.

Défilé du Carnaval 22 mars, 11h

Issigeac

Défilé du Carnaval

dimanche 22 mars 2015

Tous les enfants (et leurs parents) sont invités à défiler dans les rues d'ISSIGEAC à partir de 11h. Rendez-vous devant le château. Chacun se déguise comme il veut. Après le défilé, le verre de l'amitié sera offert aux petits et grands dans la salle du château.

Bouniagues

Le maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 9h à 12h.

Association Déco Facile

Les jeudis soirs en quinzaine de 20h30 à 22h30, à la salle des fêtes de Bouniagues.

Si vous êtes tentés par les loisirs créatifs, venez nous rejoindre.

Renseignements : Virginie, la Présidente, au 06 15 90 37 60, 05 53 27 94 54 ou Dany, la secrétaire, au 06 67 37 43 78, 05 53 27 38 37.

Bibliothèque

Une dizaine de nouveaux livres viennent d'arriver sur les étagères de la bibliothèque de Bouniagues et vous attendent, chers lecteurs. On y trouve :

- Quelques romans de terroir parmi lesquels *Le Tilleul du Soir* de Jean ANGLADE, *La Retourade* de Jean-Paul MALAVAL ou *La Promesse des Sources* de Christian SIGNOL ;
- Un roman historique : *Dans les Griffes de la Ligue* de Jean d'AILLON ;
- Trois romans policiers : *Scène de Crime virtuelle* de Peter MAY, *La Berceuse de Staline* de Guillaume PREVOST et *Un Rossignol sans Jardin* de Ruth RENDELL.

Ah! Déguster un bon livre enveloppé de la douce chaleur du poêle, du radiateur ou de la cheminée, quel plaisir!

Le Cercle Canin Bouniaguais

Le cercle est ouvert les mercredis et samedis de 14h30 à 17h30. Contact : M. Faure, 06 87 10 91 43.

Dîner-théâtre

11 avril

salle des fêtes de Bouniagues

Réservez votre soirée du samedi 11 avril 2015. Les deux associations théâtrales « la bande à Bonneau » et « le petit théâtre de Colombier » vous proposeront ce soir-là un dîner théâtre à la salle des fêtes de Bouniagues, afin d'inaugurer la nouvelle scène. Cette formule a rencontré un franc succès dans le village de Colombier. Les scénettes seront pour la plupart différentes, le menu aussi! Vous en saurez plus dans la prochaine gazette! Ceux qui souhaitent participer à la préparation et au service durant cette soirée peuvent se manifester auprès d'Alain Connangle : 06 68 36 82 33.

Football

Renseignements au football club de Monbazillac, 05 53 22 49 54. <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

Kiné

Une erreur s'est glissée dans le journal « Le petit Bouniaguais » ; le numéro de téléphone de

notre Kiné, Mme BORINI est le 0547779888 ou le 0624015592.

Nouvelle installation

L'institut de beauté « Infiniment Belle » a ouvert ses portes le 10 février; Jessica nous reçoit le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite.

Quine des écoles **sam. 14 mars, 20h30** salle des fêtes de Bouniagues

Organisé par les Amis de l'école.

Bon d'achat de 160 €, jambons, canards gras, porc et nombreux lots...

1€ le carton, 5€ les 6 cartons, 10€ les 12 cartons

Quine enfants. Bourriche Buvette.

Salon du « bien être »

Les 7 et 8 février le salon du « bien être » a réuni des créateurs, des artisans d'art, des pépiniéristes, des vendeurs de cosmétiques naturels. Lors de ce salon Jessica nous a présenté son activité.

SPANC

Depuis le 1^{er} janvier, Monsieur Clément MAZAUD effectue le contrôle des installations d'assainissements non collectif. Ce contrôle est obligatoire. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ce technicien.

Conne de Labarde

Soirée Carnaval, repas dansant 7 mars, 20h Salle des fêtes de Conne de Labarde

Un apéritif sera offert à tous ceux qui viendront costumés.

Menu: Paëlla, Salade-fromage, Dessert.

Vin et café compris (porter vos couverts complets)

Adultes: 15€; enfants: 8€ de 8 à 12 ans,

gratuit pour les moins de 8 ans.

Réservation:

0553582226 ou 0682080016.

Récompense au meilleur déguisement!

Venez nombreux!

Société de chasse **sam. 4 avril, 20h** Salle des fêtes de Conne de Labarde

La société de chasse de Conne de Labarde organise son **repas annuel** le 4 avril 2015 à 20h à la salle des fêtes de Conne de Labarde. Le prix du repas est de 20€. Pensez à apporter vos couverts!!! Réservations auprès de monsieur Serge PRALONG au 0681076921.

Chasse aux œufs **lundi 6 avril, 10h-12h** devant la salle des fêtes de Conne

Lundi 6 avril, l'Amicale laïque organise et offre aux enfants de Conne-de-Labarde une grande **Chasse aux œufs de Pâques** de 10h à 12h, suivie d'un apéritif.

Rendez-vous devant la salle des fêtes à 10h.

Inscription obligatoire au 0603504561 avant le 31 Mars.

Déchetterie du canton d'Issigeac

Tél. 0553733446. Issigeac, route de St Léon.

Horaires d'hiver (jusqu'au 14/4)

Jour	horaires
Lundi	14h-17h
Mardi	fermé
Mercredi	14h-17h
Jeudi	fermé
Vendredi	14h-17h
Samedi	10h-12h et 14h-17h

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service des déchetteries du SMBGD au 0553585557 ou vous connecter sur notre site internet:

www.smbgd.com

Gifaam

Petit bal d'hiver **7 mars** Salle des fêtes de Monsaguel

L'association le GIFAAM propose le 7 mars « Un petit Bal d'hiver » à la salle des fêtes de Monsaguel avec le groupe « Danstacave » !

Voir affichette en dernière page.

Ateliers Jour de fête **lundi soir, 20h-22h** salle des fêtes de Faux **et samedi 21 mars à St Capraise d'Eymet**

Les ateliers de fabrication des décors pour « Jour de Fête » du 31 mai 2015 à Faux continuent chaque lundi soir de 20h à 22h à la salle des fêtes de Faux ! Ils sont gratuits et ouverts à tous. Nous organisons aussi des ateliers fabrication certains samedis, le prochain: le 21 mars.

Et toujours ses « Appels à Récup' »... Car tout se récupère, tout se recycle!

N'hésitez pas à contacter Nelly REY: 0786379778, ou Héloïse ARPHI, la présidente, au 0553575075.

Nous comptons sur vous ! À très bientôt !

L'équipe du GIFAAM

Issigeac

Conseil des jeunes samedi 28 mars, 10h30 Salle du Conseil à Issigeac

Une première réunion de prise de contact a eu lieu le 24 janvier. Les jeunes présents ont montré leur intérêt pour ce projet.

Nous rappelons que ces réunions sont ouvertes aux jeunes Issigeacois, âgés de 9 à 18 ans.

Tous seront les bienvenus le samedi 28 mars prochain, à 10h30, dans la salle du conseil municipal d'Issigeac.

Cécile VADEL 05 53 73 22 56.

Réunion Marché jeudi 19 mars, 19h30 Salle du Conseil

Suite à la réunion de la commission communale du marché du 18 février 2015, le comité consultatif se réunira jeudi 19 mars 2015 à 19h30 à la mairie d'Issigeac. Cette annonce tient lieu de convocation.

Urbanisme

Déclarations préalables

DP 02421215S0003 KERRIDGE Barry. Remplacement ouvertures et réfection menuiseries

DP 02421215S0004 LABAT Michel. Changement de fenêtres

DP 02421215S0005 NADEAU Jessica. Changement vitrage

DP 02421215S0006 BATCHELOR Rachel. Piscine

DP 02421215S0007 LANGLET Sébastien.

Remplacement porte

DP 02421215S0008 BOUYNA Jean-Claude. Pergola

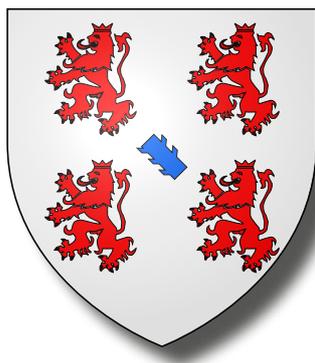
DP 02421215S0009 CHENUT Gabriel. Réfection couverture

Permis de construire

PC 02421215S0001 PETIT Éric. Construction maison individuelle

PC 02421215S0002 BATCHELOR Rachel. Véranda

Conseil municipal mardi 31 mars, 20h30 Salle du Conseil à Issigeac



Bibliothèque d'Issigeac

Horaires

Mardi 14h-18h

Mercredi 10h-12h / 14h-18h

Jeudi 14h-18h

Vendredi 13h30-17h30

Pour joindre la bibliothèque, appeler la mairie d'Issigeac au 05 53 58 70 32 puis demander la bibliothèque.

Pour des raisons de renouvellement de livres et de livres-audio auprès de la BDP, la bibliothèque d'Issigeac sera **fermée le mercredi 11 mars 2015**.

La bibliothécaire sera en formation les **mercredi 18 et jeudi 19 mars 2015**. La bibliothèque sera donc fermée.

Merci de votre compréhension.

Prix du livre Pourpre 7 et 22 mars, 15h

Les prochains échanges auront lieu les 7 et 22 mars 2015 à 15h à la bibliothèque. La période de lecture prendra fin ce mois-ci.

Le bulletin de vote peut être déposé à la bibliothèque jusqu'au vendredi 27 mars.

Le dépouillement aura lieu le samedi 28 mars mais pour le moment, nous ne connaissons ni l'heure ni l'endroit.

Nouveaux livres

Roman adulte

- La malédiction du moustachu ; Irina Teodorescu

Album

- Lili se trouve moche ; Dominique de Saint Mars

Bande dessinée

- Boule et bill ; Roule ma poule ! Verron

Documentaire Jeunesse

- Enfants du monde ; Adèle Ciboule.

Les responsables de la bibliothèque vous donnent rendez vous pour découvrir les nouveautés et vous disent au mois prochain !

Les Ménestrels

Danses médiévales le mardi, 21h Salle des fêtes du château, Issigeac

Les répétitions pour les danses médiévales ont repris le mardi 17 février au Château.

N' hésitez pas ; nous avons besoin de vous pour animer les rues cet été !!

Monsaguel

Cimetière

À partir du mois de mars, la mairie procèdera au nettoyage du cimetière, toutes les fleurs fanées ou pots cassés seront enlevés. Merci de votre bonne compréhension.

Rappel

Notre boîte à idées vous attend en haut des marches de la Mairie. merci

Le Taiso

Tous les Mercredis soir à Monsaguel à la salle des Fêtes (20h à 21h)

- Gymnastique d'entretien
- Renforcement musculaire
- Étirements...

Plaisance

Mairie

Permanences de Madame le Maire le mardi et vendredi matin de 9h à 12h.

www.plaisance24.com

Location local commercial

À louer local commercial (anciennement brocante industrielle) situé à La Halte d'Eyrenville, 3 pièces. Loyer mensuel de 173 €. Contact au 07 82 35 47 22.

Détecteur de fumée

À compter du 08 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé.

Pensez à vous équiper!

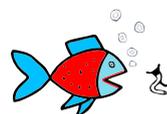
Rappels

Les propriétaires riverains de la Banège sont tenus d'entretenir les berges et de débarrasser le cours d'eau des branches et arbres morts qui y sont tombés afin de permettre un écoulement normal des eaux.

Les propriétaires riverains des voies communales sont tenus de couper les branches et arbres morts menaçant de tomber sur la voie publique.



Roseau issigeacois



Dépôt d'appâts

À Issigeac, du nouveau pour les pêcheurs : désormais est prévu un dépôt d'appâts (teignes, asticots, vers...) chez Bio & Terroir et un petit matériel adapté pour pêcher dans la Banège (canne au coup lancer et accessoires, lignes montées, hameçons, etc.). Prévu pour l'ouverture ce 14 mars.

Ouverture de la pêche

14 mars

Pour cette ouverture, 120 kg de truites fario seront déversées dans nos cours d'eau. Les prises sont limitées officiellement à 3 par personne et par jour. Nous vous souhaitons un bon week-end.

Une activité d'épanouissement par la pêche est en développement pour des enfants Asperger (association ASPER24).

Là encore, des membres du roseau issigeacois se dévoueront pour une bonne cause.

Il y a également au mois d'avril la journée de pêche pour nos jeunes. Vous êtes tous attendus.

Nous vous remercions pour votre participation. Des coupes seront remises.

Pour votre plaisir, le comité du roseau issigeacois
bubulle

Saint Léon d'Issigeac

Anniversaire de l'épicerie

12 avril

Fête anniversaire pour l'épicerie : 3 ans... 36 mois... 36 CADEAUX!!!

Le dimanche 12 avril, l'épicerie multiservices « René de Bruxelles » aura 3 ans. Pour cet événement, René prévoit une grande action commençant **dès le 1^{er} mars** pour terminer en apothéose le jour anniversaire.

Durant les 6 semaines (du 1^{er} mars au 11 avril), les clients recevront par achat ou tranche d'achat de 20€ un billet de tombola. Le tirage s'effectuera par une petite main innocente du village et aura lieu festivement au magasin le dimanche 12 avril après-midi.

36 numéros gagnants seront tirés pour plus de 650€ de cadeaux. La valeur des cadeaux sera croissante, commençant vers 1, 2, 3€... et ainsi de suite jusqu'aux derniers... 34, 35, 36€. Ce qui donne mathématiquement 666€ ou la valeur du cadeau moyen à 18,50€.

Cadeaux, tous issus des produits du magasin, qui se mangent, se boivent, se dégustent...

Bonne chance aux participants et soyez nombreux le dimanche 12 avril pour assister à cet événement festif!

Saint Aubin de Lanquais

Tri sélectif

Trier ses déchets, c'est simple... Il suffit d'acquiescer quelques réflexes. Des dépliants sont à votre disposition pour vous y aider. Nous vous rappelons qu'il est important de trier. Le traitement des déchets en sera alors facilité (recyclage, compostage, valorisation énergétique...). De plus, en triant, vous contribuez à protéger la planète. Le tri sélectif permet d'incinérer des déchets moins polluants, agissant directement sur la qualité de l'air et contribuant ainsi à réduire le phénomène d'« effet de serre » provoqué par l'émission des gaz carboniques issus de la combustion, entre autres.

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

Le SMBGD, Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets, nous informe que, selon une loi récente, il est interdit de déposer les bidons de combustibles de chauffage dans les sacs jaunes. Leur collecte s'effectue donc désormais en déchetterie. Votre attention est attirée sur le fait que le collecteur des sacs jaunes et des sacs d'ordures ménagères peut ne pas ramasser les sacs jugés non conformes du fait de leur contenu et qu'il en informera, au cas par cas, la collectivité.

Atelier créatif mer. 4 mars, 20h30

salle des fêtes

Réunion d'information le mercredi 4 mars à 20h30 à la salle des fêtes. Renseignements : Patricia Bonnin, 06 76 93 90 33.

Bébés lecteurs jeudi 12 mars 9h30-10h30

salle du conseil, mairie de St-Aubin

Notre prochaine rencontre est fixée au jeudi 12 mars 2015 à 9h30 à la salle du conseil, mairie de Saint-Aubin-de-Lanquais. Venez nous rejoindre. Pour tous renseignements, contactez l'Agence postale communale.

Belote

Calendrier des belotes organisées par le comité des fêtes de Saint Aubin de Lanquais et l'amicale des propriétaires et chasseurs de St Aubin :

Date	Association	Horaire
ven. 20/3	Amicale de chasse	21h
ven. 17/4	Comité des fêtes	21h
ven. 15/5	Amicale de chasse	21h
ven. 19/6	Comité des fêtes Amicale de chasse	21h

Concours de Belote vendredi 20 mars 21h

salle des fêtes de St-Aubin-de-Lanquais

Nombreux lots, un lot à chaque participant
Buvette, Soupe au fromage gratuite !
Responsable : M. Burger, 06 59 55 91 05

Bibliothèque

À noter : le renouvellement des livres avec la BDP de la Dordogne a eu lieu le 17 février 2015.

Éveil sonore jeudi 5 mars, 10h

salle du Conseil municipal

Atelier 0-3 ans de 10h à 11h en salle du Conseil municipal. Tarif à la séance : 6€ par enfant +4€ pour les frères et sœurs.

Dates prévues :

- Jeudi 5 Mars
- Mercredi 29 Avril
- Mardi 2 Juin

Pensez à vous inscrire auprès de l'agence postale, 05 53 22 84 98 (entre 10h et 12h).

AG des chasseurs sam. 21 mars, 20h

salle des fêtes de St Aubin

L'amicale des propriétaires et chasseurs de Saint-Aubin de Lanquais tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 21 mars 2015 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais.

Repas de chasse dim. 22 mars, 12h

salle des fêtes de St Aubin

L'amicale des propriétaires et chasseurs de Saint-Aubin de Lanquais organise son repas de chasse le dimanche 22 mars 2015 à partir de 12h à la salle des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais.

Venez nombreux déguster nos produits de la chasse. Renseignements et inscriptions auprès de :

Jean-Pierre CAILLAUD : 06 32 65 96 19

Joëlle OUGOURLIAN : 06 18 40 35 45

Pakita FRAY : 06 66 91 12 75

N'oubliez pas d'apporter vos couverts.

1^{er} Troc aux Plantes dim. 3 mai de 9h à 13h

salle des fêtes et parc

Organisé par le Comité des fêtes de St Aubin de Lanquais

Amis et amies des jardins, venez échanger graines, boutures, plants de légumes, petit outillage de jardin, idées et amitiés...

Selon la météo, rendez-vous à la salle des fêtes ou dans le parc attenant à la salle des fêtes.

Pour plus de renseignements :

M. TAFFEIN : 05 53 73 37 90

ou raymondtaffein@orange.fr

Ciné Passion, Eymet

Espace culturel d'Eymet

Renseignements sur le site de Ciné Passion :

www.cine-itinerant24.com

Film	date	heure
Les souvenirs	mer. 4	20h30
La famille Bélier	mer 11	15h
Imitation game (VO)	mer 11	20h30
Papa ou maman	mer 18	20h30
50 nuances de Grey	mer 25	20h30

Ciné-club Tapages

Le ciné-club Tapages organise des projections au cinéma Grand écran Cyrano de Bergerac. Tous les films sont à 20h, le cas échéant en VOST.

<http://assotapages.blogspot.fr>
assotapages@gmail.com

Film	date
Still the water de Naomi Kawase (Japon, 2014)	lundi 2 mars
Ana Arabia d'Amos Gitaï (Israël, 2014)	jeudi 5 mars
L'institutrice de Nadav Lapid (Israël, 2014)	lundi 9 mars
Công Binh la longue nuit indochinoise, film documentaire de Lam Lê (France, 2013)	mardi 10 mars
Bird people de Pascale Ferran (France, 2014)	lundi 16 mars
Un homme très recherché d'Anton Corbijn (États-Unis, 2014)	lundi 23 mars

St Cernin de Tabarde

Exposition **jusqu'au 23 mars**
Agence postale de St Cernin

Exposition sur le thème de l'Espagne à l'Agence Postale jusqu'au Lundi 23 Mars.

Pour voyager, pour rêver, méditer. Pour une ballade, un itinéraire, un raid, une chevauchée, quelques photographies, des livres, des musiques : un embarquement immédiat pour les pays du soleil. N'hésitez pas à venir emprunter ou consulter les ouvrages.

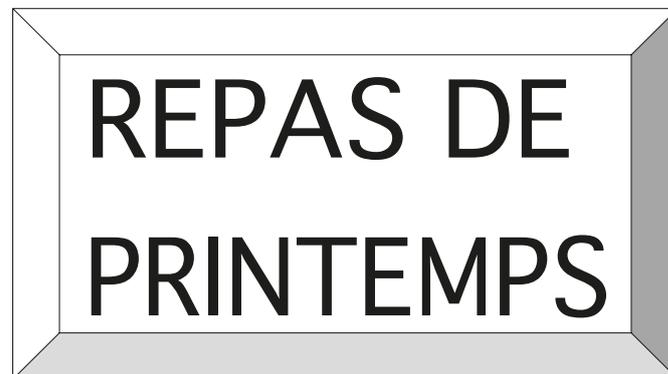
Pour des raisons de formation, l'Agence Postale sera fermée Jeudi 19 Mars.

Ste Radegonde

Repas de printemps

15 mars, 12h

Salle des fêtes de Roquepine



MENU

APERITIF MAISON
AMUSES-BOUCHES

GARBURE AVEC SA CUISSE DE CANARD
SALADE
FROMAGE
TARTE AUX FRUITS

VIN ET CAFÉ COMPRIS

TARIF

ADHÉRENTS : 15 €
NON ADHÉRENTS : 18 €
ENFANTS DE - DE 12 ANS : 1/2 TARIF

RÉSERVATIONS AVANT LE 3 MARS 2015

NELLIE : 05 53 58 74 20
FRANCOISE : 05 53 58 11 83

N'oubliez pas d'apporter vos couverts!!

Vide-armoire de printemps

Issigeac **dimanche 12 avril, de 9h à 17h**
sous chapiteau et extérieur, place du Château

L'équipe de l'amicale laïque, associée à la coopérative scolaire, annonce son 8^e vide-armoire de printemps.

Les personnes qui souhaiteraient assurer leur propre étalage : en extérieur, 2€ le m/l ; sous le chapiteau, 3€ le m/l, 2€ par portant de 1 m (non fourni).

Les personnes qui souhaitent donner des articles au profit de l'Amicale Laïque peuvent se faire connaître auprès de Chantal LETOURNEUR de préférence par mail : letourneurchantal@yahoo.fr ou par téléphone au 06.83.98.52.24

Vous trouverez sur place buffet et buvette au profit de la Coopérative Scolaire.

Les parents d'élèves de l'école d'Issigeac qui auraient un peu de disponibilité pour venir nous aider dans l'organisation de cette journée, seront également les bienvenus et sont invités à se manifester auprès de Christine CHAPOTARD par mail : pierreetienne.chapotard@orange.fr ou 09.64.32.86.71.

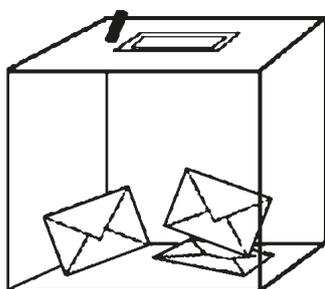
Agenda cantonal

Date	Lieu	P.
dimanche	Issigeac	Marché
lundi	Faux	Ateliers Gifaam 7
mardi	Issigeac	belote 6 répétitions danses 8
mercredi	Monsaguel	Taiso 9
jeudi	Issigeac	AG Aînés ruraux 6
mar. 3	Issigeac	AG office de tourisme 12
4-25 mars	Issigeac	Expo peinture 12
mer. 4	St Aubin	Atelier créatif 10
jeu. 5	St Aubin	Éveil sonore 10
sam. 7	Issigeac	Livre pourpre 8
	Conne de L.	Soirée Carnaval 7
	Monsaguel	Petit bal d'hiver 7
mer. 11	Issigeac	Belote 6
jeu. 12	St Aubin	Bébé lecteur 10
sam. 14	Bouniagues	Quine 7 Ouverture pêche 9
dim. 15	Ste Radegonde	Repas de printemps 11
jeu. 19	Issigeac	Commission marché 8
ven. 20	St Aubin	Belote 10
sam 21	St Aubin	AG chasseurs 10
	St Capraise	Atelier Gifaam 7
22 mars	en mairie	Élections départementales
dim. 22	Issigeac	Carnaval 6 Livre pourpre 8
	St Aubin	Repas de chasse 10
jeu. 26	Boulazac	Belote 6
26/3-2/4	Issigeac	Expo école 12
29 mars	en mairie	Élections départementales
5 avril	Issigeac	LOU CHABROL
11 avril	Bouniagues	Dîner-théâtre 6
12 avril	Issigeac	Vide armoire 9
12 avril	St Léon	Anniversaire épicerie 9
3 mai	St Aubin	Troc plantes 10
	Issigeac	Marché aux fleurs 12

Élections départementales

En mairie

22 et 29 mars



Office de tourisme

Assemblée générale 3 mars, 20h30

Caveau du palais des Évêques

Exposition de peintures du 4 au 25 mars

Caveau du palais des Évêques

Exposition de trois artistes peintres : Mireille Dettori, Camelia de Montety et Yann Lefebvre du mercredi 4 au mercredi 25 mars.

Vernissage le dimanche 8 mars à 11h.

Exposition de l'école d'Issigeac 26/3-2/4

caveau du palais des Évêques

Du jeudi 26 mars au jeudi 2 avril, exposition de l'école d'Issigeac.

Marché aux fleurs dim. 3 mai

Le marché aux fleurs aura lieu le dimanche 3 mai.

Les expositions sont ouvertes du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 ainsi que le dimanche matin de 10h à 12h.

Entrée gratuite.

Office de Tourisme du Pays Issigeacois

Place du Château, 24560 Issigeac

05 53 58 79 62, ot.issigeac@orange.fr

gifaam
présente son

petit bal d'hiver



animé par
«Danstacav'
Orchestra»

du swing and rock
qui fait danser!

Petit
bal d'hiver

Boissons et petites
douceurs sucrées
Bières de la
Brasserie Kapépie

SAMEDI 7 MARS

Salle des fêtes
de Monsaguel

20H30

Prix libre

Compte rendu du conseil du 4 février 2015

Extrait du registre des délibérations

Réunion ordinaire du 4 février 2015

Date de la convocation : 26 janvier 2015

Présents : Jean-Claude CASTAGNER, Françoise DUBOIS, Jean-Paul CASTANIER, Emmanuel DUBOIS, Patrick BIROT, Florent CLEUET, Margaret COLLINS, Sébastien DELMARÈS, Jean HERVOIR, Chantal LETOURNEUR-RENEE, Cécile VADEL, Jean-Pierre VITRAC.

Procurations : Sabine ROBERT NOYON à Chantal LETOURNEUR-RENEE, Éric DUBOIS à Françoise DUBOIS

Absents : Patrick IMBEAU.

Mme Chantal LETOURNEUR-RENÉE a été élue secrétaire de séance

I) CDG 24 : renouvellement convention adhésion au pôle santé et sécurité au travail – 2015/0001

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention relative au service santé et sécurité au travail et de la charte d'organisation et de fonctionnement du service de médecine préventive. Ce service est destiné avant tout à assurer des missions en matière de surveillance médicale et d'action en milieu professionnel.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

- **émet un avis favorable** et approuve les termes de la convention telle qu'annexée à la présente,
- **autorise** le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention considérée ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

II) Communauté de communes Portes Sud Périgord (CCPSP) : rapport que le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – 2015/0002

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le rapport annuel 2013 relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif établi par le SPANC de la communauté de communes du Pays Issigeacois et la communauté de communes Val et Côteaux d'Eymet, présenté au conseil communautaire de la CCPSP du 15 décembre 2014.

Le Conseil, après s'être fait présenter le rapport et après en avoir délibéré,

- **approuve** les termes,
- **autorise** le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

III) SPA : convention 2015 – 2015/0003

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'autoriser le Maire à renouveler la convention avec la Société Protectrice des Animaux pour l'année

2015 [...].

Le Conseil autorise le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

IV) SDE 24 : Éclairage public halle et place du foirail – 2015/0004

Ajourné

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

V) Installation de prises de courant sous la halle – 2015/0005

Ajourné

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

VI) SDE 24 : demande d'étude éclairage public parking communal du tour de ville – 2015/0006

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de prévoir l'éclairage public sur le parking « Gambararo » (parcelle cadastrée section A N°437) qui est en cours de réalisation. En effet, l'accès au public de ce parking doit être rendu possible à tout moment de la journée en raison de sa fréquentation régulière par les habitants du bourg d'Issigeac.

La commune d'Issigeac, adhérente au SDE 24, a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du syndicat des équipements pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public. Pour permettre au SDE 24 d'engager les études techniques qui permettront à la commission d'attribution de décider de l'éligibilité du projet et son inscription éventuelle dans les futurs programmes d'investissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

- **de solliciter** le SDE 24 afin d'engager les études techniques qui permettront à la commission d'attribution de décider de l'éligibilité du projet et de son inscription éventuelle dans les futurs programmes d'investissement,

- **de confier** le projet au SDE 24,

- **d'autoriser** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

VII) SDE 24 : Demande d'étude de travaux d'effacement réseaux EP et FT route d'Eymet – 2015/0007

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le comité du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (maître d'ouvrage) a retenu au titre du programme FACE C 2016 l'ouvrage « Eff. entrée Bourg » (Rte d'Eymet). Il rappelle qu'en vertu de la convention de transfert de compétence conclue avec le Syndicat

Département d'Énergies de la Dordogne (SDE 24), ce dernier a vocation pour effectuer l'étude et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

Concernant le réseau de télécommunication, la partie câblage et dépose du réseau aérien sera réalisée par l'opérateur. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

- **de solliciter** SDE 24 afin d'engager les études techniques qui permettront à la commission d'attribution de décider de l'éligibilité du projet et de son inscription éventuelle dans les futurs programmes d'investissement,

- **de confier** le projet au SDE 24,

- **d'autoriser** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

VIII) Contrats d'objectifs 2011-2014 : annulation de l'opération « stade des heyeres » - 2015/0008

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de demander l'annulation de la subvention au titre des Contrats d'Objectifs pour l'opération suivante, prévue sur le contrat initial :

« Travaux au Stade des Eyères » ; objectif : Réfection du réseau électrique et création d'une réserve d'eau. Année : 2011. Coût 14 240€ HT.

Financement : Commune (70%) 9968€, Conseil général (30%) : 4272€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- demande l'annulation de cette subvention au titre des Contrats d'Objectifs pour les « Travaux au Stade des Eyères » sur le contrat initial,

- **autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

IX) CIAS Portes Sud Périgord : designation d'un correspondant social communal – 2015/0009

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Vice Président du CIAS Portes Sud Périgord demandant à l'assemblée délibérante de désigner un correspondant social communal. Une enquête de la DARES révèle qu'une partie notable de la population n'a pas accès aux services sociaux auxquels elle peut prétendre, essentiellement par méconnaissance ou par retenue.

La mission du CIAS est de permettre que ces droits s'exercent dans le respect du désir de chacun à en bénéficier ou non. Certes, les agents sont aux domiciles des personnes fragiles déjà identifiées, mais pour mener à bien leur mission il conviendrait d'élargir les moyens de repérage. Nous sommes bien entendu l'un des premiers, sur la commune, à être informé. Mais peut-être pas de toutes les situations qui méritent une attention particulière.

Aussi, pour couvrir le plus largement les besoins méconnus sur nos territoires il est nécessaire de désigner un correspondant social communal, ayant un sens de l'attention à ces besoins d'appui dans des situations difficiles, qu'il s'agisse de droits sociaux ou d'aide qualifiée au domicile.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- désigne **Françoise Dubois** en tant que déléguée sociale communale pour la commune d'Issigeac,

- **autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

X) Communauté de communes Portes Sud Périgord (CCPSP) : convention de mise à disposition de local communal – 2015/0010

Vu la délibération du 02 mars 2009, décidant la mise à disposition d'un bureau au SIVOM, vu la délibération du 10 mai 2010 attribuant deux pièces du rez-de-chaussée du bâtiment communal abritant la Mairie à l'EPCI : Communauté de Communes du Pays Issigeacois, moyennant un loyer mensuel de 150€, vu la fusion des EPCI : Communauté de Communes du Pays Issigeacois et Communauté de Communes Val et Côteaux d'Eymet au 1^{er} janvier 2014 au profit du nouvel EPCI : Communauté de Communes Portes Sud Périgord.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est nécessaire d'établir une nouvelle convention de mise à disposition d'un local et d'actualiser le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **accepte** les termes de la nouvelle convention telle qu'annexée à la présente,

- **décide de ne pas** modifier le tarif de location et conserve la participation financière d'un montant de 150€ mensuel,

- **autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

XI) « La petite gazette » : actualisation des tarifs d'adhésion et désignation correspondant gazette – 2015/0011

Vu la délibération en date du 07 septembre 1990 instaurant l'édition et la distribution dans les communes adhérentes du canton.

Vu la délibération du 16 mars 2009, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de réviser le tarif de la Petite Gazette datant de 2009, en raison des changements suivants : frais d'édition et coût de distribution. Monsieur le Maire propose également de demander aux communes adhérentes de désigner un « correspondant gazette » qui serait en charge, au sein de la collectivité, de collecter les

articles mensuels pour les faire parvenir à la Mairie d'Issigeac aux dates fixées dans chaque gazette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

- **de fixer** le tarif unitaire de la Petite Gazette comme suit, à compter du 1^{er} avril 2015 :

- Location matériel : 0,136€

- Impression 16 pages A4 dont 2 couleur : 0,182€

- Distribution 0,262€

Tarif de la Gazette mensuelle distribuée : 0.58€

- qu'une nouvelle convention fixant le tarif ainsi que les modalités d'édition et de distribution de la Petite Gazette sera établie avec les communes qui adhèrent à ce service ou qui souhaitent bénéficier de cette prestation.

- de faire désigner un « correspondant gazette » au sein de chacune des communes adhérentes.

- de désigner Emmanuel Dubois en tant que

correspondant gazette pour la commune d'Issigeac.

- autorise le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations.

Pour : 13, contre : 0, abstention : 1.

XII) Raccordement d'un local communal (ateliers) au réseau d'assainissement collectif – 2015/0012

Vu la nécessité de procéder au raccordement au réseau d'assainissement collectif du bâtiment communal abritant les ateliers municipaux,

Monsieur le Maire présente le devis de la société SAUR d'un montant de

2 328,75€ HT soit 2 794,50€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte le devis ci-dessus.

- Autorise le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

XIII) Communauté de communes portes sud perigord (ccpsp) : modification des statuts – compétence tourisme – 2015/0013

Monsieur (Madame) le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Conseil Communautaire Portes Sud Périgord en date du 17 Novembre 2014, proposant la modification des statuts concernant la compétence tourisme, qui se traduit comme suit :

Compétence facultative

- La communauté de communes Portes Sud Périgord détermine la politique touristique du territoire et adopte son projet touristique.

- Elle procède à l'installation de l'Office de Tourisme Communautaire sous statut associatif à qui elle délègue, par convention, les missions suivantes :

- Accueil et Information des Touristes.
- Promotion touristique du territoire en coordination avec l'ADT (Agence de développement touristique du Pays des Bastides), le CDT (Comité Départemental du tourisme), le CRT (Comité régional du Tourisme), le PGB (Pays du Grand Bergerac), etc.
- Mise en œuvre de la politique locale du tourisme, des programmes locaux de développement touristique et d'animation.
- Élaboration, promotion et commercialisation des produits touristiques en lien avec l'Office de Tourisme de Bergerac.
- L'animation et l'accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés du territoire.
 - La communauté de communes instaure une taxe de séjour dont elle fixe la nature et les modalités de perception sur l'ensemble du territoire.
 - Elle assure l'étude et la réalisation de micro-signalétiques touristique et d'interprétation du patrimoine et prend en charge l'entretien des équipements mobiliers et des sentiers inscrits au PDIPR. »

Conformément aux dispositions du CGCT, les Conseils Municipaux des communes adhérentes à la communauté de communes doivent se prononcer dans un délai de trois mois à réception de la notification, à défaut, l'avis est réputé favorable.

La modification des statuts comme ci-dessus proposée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

– Accepte la modification des statuts comme ci-dessus proposée.

– Autorise le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

XIV) Personnel communal : recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité – 2015/0014

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour palier à l'accroissement d'activité au secrétariat de Mairie en raison du passage à temps partiel d'une des secrétaires.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, – décide Le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de 2 mois allant du 16 février 2015 au 17 avril 2015 inclus. Cet agent assurera des fonctions de secrétariat de Mairie pour une durée hebdomadaire de

service de 21 heures.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 340 / Majoré 321.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

- Autorise le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à recruter l'agent et l'habilite à ce titre à conclure un contrat d'engagement.
- Précise que la présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

Votes : 14 dont 2 procurations.

Pour : 13, abstention : 1

XV) Questions diverses – 2015/0015

Changement de la chaudière au stade

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la chaudière à gaz alimentant en eau chaude les douches du stade des Heyères ne fonctionne plus. Il a été procédé à son remplacement dans l'urgence pour permettre aux joueurs de se doucher lors des prochaines rencontres sportive. Le montant de la nouvelle chaudière et de son installation s'élève à 4 800€ HT soit 5 760€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve la décision.

- Accepte le montant des réparations.
 - Autorise le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.
- Votes : 14 dont 2 procurations. Pour : 14

Informations diverses

Descente des eaux pluviales de l'église

Suite à plusieurs devis effectués, l'entreprise Delmarès a effectué des travaux de finition des descentes d'eau pluviales de l'église St Félicien.

Remplacement du duplicopieur et des photocopieurs de la mairie

Le conseil étudiera la possibilité de procéder à ces remplacements lors d'un prochain Conseil.

Personnel communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des mouvements de personnel en cours.

Lagunes

Le conseil souhaite étudier la possibilité d'établir un contrat de sous-traitance pour l'entretien des lagunes

Séance levée à 0h30

